

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none">• 1 à 12 pages..... 200 F• 16 à 28 pages 600 F• 32 à 44 pages 1000 F• 48 à 60 pages 1500 F• Plus de 60 pages 2 000 F	<ul style="list-style-type: none">• TOGO..... 20 000 F• AFRIQUE..... 28 000 F• HORS AFRIQUE 40 000 F	<ul style="list-style-type: none">• Récépissé de déclaration d'associations 10 000 F• Avis de perte de titre foncier (1^{er} et 2^e insertions) 20 000 F• Avis d'immatriculation 10 000 F• Certification du JO 500 F

NB. Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél. : (228) 22 21 37 18/22 21 61 07/08 Fax (228) 22 22 14 89 - BP 891 - LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 - LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

CONSERVATION DE LA PROPRIETE FONCIERE

(Avis de demande d'immatriculations) 1

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique

N. B. : Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du Conservateur soussigné, dans le délai de trois mois à compter de l'affichage du présent avis qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux civils de Lomé, Amlamé, Dapaong, Kara, Aného, Tsévié, Kévé, Kpalimé, Sotouboua et Bassar.

GRAND LOME

Suivant réquisition, n° 230600459-GL déposée le 19/06/2023, M. AKODA TCHIKO KOFFI JOSEPH, profession : directeur de société, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 13 a 17 ca situé à SAGBADO, connu sous le nom de Sagbado, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune, à l'Est par le lot N° 46 et au Sud par les lots N° 43 et 45.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600460-GL déposée le 19/06/2023, M. AKODA TCHIKO KOFFI JOSEPH, profession : directeur de société, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 15 a 95 ca situé à SAGBADO, connu sous le nom de Sagbado, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord par une rue de 24 m, à l'Est et au Sud par des rues de 14 m chacune et à l'Ouest par les lots N° 14 et 15.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600461-GL déposée le 19/06/2023, M. AKODA TCHIKO KOFFI JOSEPH, profession : directeur de société, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08 a 00 ca situé à Sagbado, connu sous le nom de Sagbado, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par le lot 12, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot 15 et à l'Ouest par le lot 11.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600462-GL déposée le 19/06/2023, M. AKODA TCHIKO KOFFI JOSEPH, profession : directeur de société, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12 a 02 ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Yokoè, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord par une rue de 14 m, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N° 100Bis et 105 et au Sud par les lots N° 103 et 102.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600463-GL déposée le 19/06/2023, M. YAKPA KOSSI, profession : Ingénieurs civils, demeurant et domicilié à RESIDENCE SISE NON LOIN DE LA MAIRIE D'AGOE NYIVE 3, VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 79 ca situé à LOME VAKPOSSITO, connu sous le nom de Vakpossito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AZEVI Messanh et à l'Est et au Sud par respectivement des rues de 14 m et de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600464-GL déposée le 19/06/2023, Mme BAWA BARIATOU, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à CENTRALE TCHAMBA TCHAMBA1, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 48 ca situé à Légbassito, connu sous le nom de Agoe-Ahonkpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 2 et borné au Nord et au Sud par la propriété HOUMEY, à l'Est par la propriété ASSIH et à l'Ouest par la route AHONKPOE ALINKA de 20 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600465-GL déposée le 19/06/2023, M. AKAKPO KOAMI, profession : géomètre, demeurant et domicilié à PRES DE ODEF, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 06 ca situé à AGOE-AHONKPOE, connu sous le nom de Quartier Belgique, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 2 et borné au Nord par la propriété SITTI Ayité Manssé, à l'Est par la propriété ASSIH, au Sud par une rue en projet de 14m et à l'Ouest par la route AHONKPOE - ALINKA de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600466-GL déposée le 19/06/2023, M. JOHNSON KUESI-ANSAH, profession : Retraité, demeurant et domicilié à TOKOIN RAMCO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 01 ca situé à AGOENYIVE ADUGBA, connu sous le nom de Rives du Zio, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N° 1289, 1292 et 1288 et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600467-GL déposée le 19/06/2023, M. AMENDAH EKLU AGBEKO, profession : architecte urbaniste, demeurant et domicilié à NON LOIN DE ORABANK ABLOGAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 31 ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Sorad, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lor n° 8, à l'Est par le lor n° 9 et à l'Ouest par le lot n° 5.

Il déclare que ledit immeuble appartient à AMENDAH EKLU AGBEKO, AMENDAH H. GAELA A. ENAM, AMENDAH DJESIKA DJATUGBE KAFUI ESSIE, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600468-GL déposée le 19/06/2023, M. TIGOSSOU KOMIVI TSEGNON, profession : revendeur, demeurant et domicilié à ADIDOADIN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 49 ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Amadenta, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 5 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété GBEDJAME Koami et LABA Atayi et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600469-GL déposée le 19/06/2023, M. DOHON-SIATEY KOUAMI, profession : Conducteurs de machines d'imprimerie, demeurant et domicilié à A COTE DE MAISON DES JEUNES AMANDAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 79 ca situé à AFLAO, connu sous le nom de AMADAHOME, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par le lot N° 314A, au Sud par le lot N° 324B, à l'Est par les lots N° 325 et 315 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600470-GL déposée le 19/06/2023, M. BITEMAH KAOLA, profession : graphiste, demeurant et domicilié à AGOE ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 02 ca situé à SANGUERA ASSIKOR, connu sous le nom de Dalamé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété TOKOUTSA Attisso et à l'Est par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600471-GL déposée le 19/06/2023, M. AGBEZOUKE KWAMI, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à KPOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 98 ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Togokome, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord et à l'Est par la propriété AMOUZOU et au Sud et à l'Ouest par des rues en projet de 14m chacun.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600472-GL déposée le 19/06/2023, M. AKORIKO OURO-GBELE, profession : chauffeur de taxis et conducteurs d'automobiles et de camionnettes, demeurant et domicilié à LEGBASSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 96 ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Légbassimé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 2 et borné au Nord par une rue de 14m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété SOVON Sonyéwo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600473-GL déposée le 19/06/2023, M. MANABE BASSAH, profession : Enseignant, demeurant et domicilié à AGOE NYIVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 18 ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Kpeme, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ANOUMOU, à l'Est par la propriété KUKUBOR Godwin Alex et au Sud par une ruelle de 6m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600474-GL déposée le 19/06/2023, Mme LAWSON K. ANOKO ODILE, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à AGOE PROPRIETE DEGBE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 90 ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Agouté, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 6 et borné au Nord et à l'Est par la propriété DEGBE, au Sud par une rue de 16 m et à l'Ouest par la propriété VODUHAkouavi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600475-GL déposée le 19/06/2023, Mme VODUHAkouAVI, profession : revendeuse, demeurant et domiciliée à AGOE NYIVE PROPRIETE DEGBE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 09 ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Agoute, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 6 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DEGBE et au Sud par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600476-GL déposée le 19/06/2023, M. ADAMAH KALIPE EDMOND, profession : déclarant en douanes, demeurant et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 98 ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Agoute, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 6 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DOGLI et à l'Est et au Sud par des rues de 14 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600477-GL déposée le 19/06/2023, M. AKONDO NAZIFOU, profession : Soudeurs, demeurant et domicilié à NYIVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Amlakopé Akpleme, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété DZEBE Mawuli et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600478-GL déposée le 19/06/2023, Mme TETOUFEILE PASSOPAGNEDO, profession : commerçante, demeurant et domiciliée à KELEGOUGAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 07ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Agotimé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 6 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIAKA et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600479-GL déposée le 19/06/2023, M. PLASSI PAWUMOTOM, profession : Contrôleurs des impôts, demeurant et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 47 ca situé à AFLAO-SAGBADO, connu sous le nom de Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord et à l'Est par la propriété YAKA, au Sud par une rue de 16m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600480-GL déposée le 19/06/2023, M. ADJANAKOU NAFIOU, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à MADJIKPETO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Madjikpeto, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Ouest et à l'Est par la propriété ADEDZE Kossi Delali et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600481-GL déposée le 19/06/2023, Mme OGOUBI GEDIDA, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à ADEWUI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 99 ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Dévégo, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par la propriété AMEGADJEN Norbert, à l'Ouest par une rue existante de 14m, au Sud par une rue existante de 30m et à l'Est par la propriété EDAH Félicien.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600482-GL déposée le 19/06/2023, M. PELEI KOMI AMANA, profession : employé, demeurant et domicilié à DOUMASSESE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12 a 06 ca situé à LOME AGOENYIVE, connu sous le nom de Ahonkpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 2 et borné au Nord et au Sud par respectivement des rues de 14 m et de 16 m, à l'Est par la propriété ALI Koffi Jean et à l'Ouest par un passage de 6 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600483-GL déposée le 19/06/2023, M. DEKOUGBONTO REGIS, profession employé, demeurant et domicilié à AWATAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 50 ca situé à Sanguera Kleme, connu sous le nom de Atigan kope, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 5 et borné au Nord, Sud et Ouest par la propriété DZAKA et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600484-GL déposée le 19/06/2023, M. MAMAH TAIROU ABDOU R, profession : Salarié, demeurant et domicilié à AGOE LA SOURCE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07 a 49 ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Adétikopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 6 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AKPADJI, au Sud par la propriété ATTIKPO et à l'Est par la route nationale n°1 LOME - CINKASSE de 70 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600485-GL déposée le 19/06/2023, M. MOUMOUNI SEYDOU BABA, profession : Personnel des services de protection et de sécurité, non classe ailleurs, demeurant et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 64 ca situé à Adétikopé, connu sous le nom de Kladjemé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 6 et borné au Nord, Sud et Est par la propriété TANDOUNA et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600486-GL déposée le 19/06/2023, Mme OURO-TAGBA SOLE-SAMA LADE, profession revendeuse, demeurant et domiciliée PRES DE EPP LOGOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Dikamé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14 m chacune et au Sud et à l'Ouest par la propriété NYAMLIN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600487-GL déposée le 19/06/2023, M. KPESSE KODJOVI, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à AKODESSEWA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 00 ca situé à KPOGAN, connu sous le nom de Azitigomé Yovokopé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 6 et borné au Nord par le lot n° 9185, à l'Ouest et au Sud par le lot n° 9186A et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600488-GL déposée le 19/06/2023, M. MEDZIKO YAO MENSAH K, profession : Employés de service statistique ou financier, demeurant et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 01 ca situé à AFLAO SAGBADO SEGBE, connu sous le nom de Akliko Kopé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété KALI Kokou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600489-GL déposée le 19/06/2023, M. KONDO KOSSIVI ELOM, profession : Salarié, demeurant et domicilié à AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 88 ca situé à Agbodrafo, connu sous le nom de Afiadenyigban, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné à l'Est par une rue non dénommée de 14 m et au Nord, Sud et Ouest par la collectivité AGBADESSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600490-GL déposée le 19/06/2023, Mme WESSIKE TCHILALOU, profession : ménagère, demeurant et domiciliée à NUKAFU WUITI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 57 ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Bokpoko, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 5 et borné au Nord et à l'Est par la propriété YELOU Kokoutsè, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la propriété ASSANI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600491-GL déposée le 19/06/2023, M. KOUVAHE KOUETE, profession : assistant médical, demeurant et domicilié à TSEVIE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 a 22 ca situé à LOME AFLAO AKATO, connu sous le nom de Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune et à l'Est et au Sud par la propriété KOUMAKO Sika.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600492-GL déposée le 19/06/2023, M. AVORTRI KOFI, profession : Missionnaire, demeurant et domicilié à SOVIEPE ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03 a 00 ca situé à LOME AFLAO AVEDJI, connu sous le nom de Hétsiavi, préfecture de Golfe, commune de Golfe 5 et borné au Nord et au Sud par respectivement les lots N° 278 B et 277 A, à l'Est par une rue de 14 m et à l'Ouest par les lots N° 278 B et 277 A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600493-GL déposée le 19/06/2023, M. AGBEGNAN A. KOAMI, profession : Vendeurs sur les marchés et assimilés, demeurant et domicilié à AGOE ATCHANVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 76 ca situé à SANGUERA DANGBESSITO, connu sous le nom de Bokpoko, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord et à l'Est par la propriété VIGNO Yao et au Sud et à l'Ouest par respectivement des rues de 12 m et de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600494-GL déposée le 19/06/2023, M. KATALA HAUBA, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à ABLOGAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04 a 17 ca situé à LOME AFLAO, connu sous le nom de Wougome, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ANAGBAN et au Sud par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600495-GL déposée le 19/06/2023, M. KATALA HAUBA, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à ABLOGAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 73 ca situé à Sanguera, connu sous le nom de Klikame Afiadenyigban, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 6 et borné au Nord par une rue existante de 14 m et au Sud, Est et Ouest par la collectivité AHONDO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600496-GL déposée le 19/06/2023, M. KATALA HAUBA, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à ABLOGAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca situé à Ségbé, connu sous le nom de Sanve, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord par une rue de 14m et au Sud, Est et Ouest par la propriété AMEYLO Koudenou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600497-GL déposée le 19/06/2023, M. SENYO Komi-Richard, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à AGOE KITIDJAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 68 ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Houmbi, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 10 m, à l'Est par le lot n° 13B, à l'Ouest par les lots N° 10 et 11 et au Sud par le lot n° 14.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600498-GL déposée le 19/06/2023, M. KLUDZE KONOU KOUNDZO AGBENOWOSI, profession : Techniciens comptables, demeurant et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 93 ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato Klégomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Est par la propriété KATE, au Sud par la propriété KOUMEDJINA et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600499-GL déposée le 19/06/2023, M. SEDJRO PAUL OLIVIER ELINAM, profession : informaticien, demeurant à AGOE et domicilié à NON LOIN DE L'ECOLE MENELIK 2, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 63 ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Zopomahé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 5 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété NOUMATEKPOH et à l'Est par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600500-GL déposée le 19/06/2023, M. SROUGBO KODJO, profession : pasteur, demeurant à AVEDJI et domicilié à AVEDJI, RUE DE LA MOSQUEE ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 09 a 20 ca situé à Sanguera, connu sous le nom de Sanyrako, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, Est et Ouest par la propriété NADHON et au Sud par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à EGLISE BAPTISTE BIBLIQUE AVEDZI et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600501-GL déposée le 19/06/2023, M. TRIKOU KODJO KEKELI, profession : directeur de société, demeurant et domicilié à AGOE LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Ahonkpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SOUKOU et à l'Est par une rue de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600502-GL déposée le 19/06/2023, Mme BONFO EMMANUELLA A., profession : Etudiante, demeurant et domiciliée à AGOE-ANONKUI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 47ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Daliko, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par la collectivité GAVI, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBONGAN Mawuena et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600503-GL déposée le 19/06/2023, M. TCHAGODOMOU AGORO, profession : opérateur économique, demeurant et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 06 ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBEVE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600504-GL déposée le 19/06/2023, M. AGBASSOU AGOSSA, profession : Professions administratives intermédiaires et assimilées, demeurant et domicilié à ADAMAVO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 97 ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Adamavo, préfecture de Golfe, commune de Golfe 6 et borné au Nord et à l'Est par respectivement des rues de 14 m et de 20 m et au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 1628 et 1625.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600505-GL déposée le 19/06/2023, M. PEKETI MEWEZOUNO, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à ATIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Agouté, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPETSEKOU et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600506-GL déposée le 20/06/2023, Mme TCHEKPI AFUA, profession revendeuse, demeurant et domiciliée à AGOE FIOVI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 01ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Adoglové, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TOKPONOU et au Sud par une rue non dénommée de 18m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600507-GL déposée le 20/06/2023, M. AHIAMOE KOKOU, profession : revendeur, demeurant à ADIDOGOME WONYOME et domicilié à ADIDOGOME WONYOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 21a 06ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Konhé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et détaillé comme suit : Parcelle A au Nord par la propriété KPAMI, à l'Est par la réquisition n° 41060, à l'Ouest par le morcellement n° 12789/22, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par la propriété AYIVON et à l'Ouest par la propriété ADODO, Parcelle B au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par une rue non dénommée de 22m, au Sud par la propriété KPAMI et à l'Ouest par les morcellements n° 12789/22 et 12065/22.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600508-GL déposée le 20/06/2023, M. AHIAMOE KOKOU, profession revendeur, demeurant à ADIDOGOME WONYOME et domicilié à ADIDOGOME WONYOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de triangle irrégulier d'une contenance totale de 01 a 49 ca situé à Aflao, connu sous le nom de Apedokoe, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord par coll FLAGBO, au Sud par rue de 20m et à l'Ouest par coll ADJAHLIN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600509-GL déposée le 20/06/2023, M. AZO ASSO LEON, profession Agents commerciaux, demeurant et domicilié à TOKOIN GBDAGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 80 ca situé à Légbassito, connu sous le nom de Amadenta, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 2 et borné au Nord par la propriété ADENYON et KOUDAYA, au Sud et Ouest par la propriété ADENYON et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600510-GL déposée le 20/06/2023, M. NOUWOATI HOKOUVI, profession Enseignant, demeurant et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 01 ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Djigbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Ouest par respectivement des rues de 14 m et de 20 m et à l'Est et au Sud par la propriété ANAGBAN Komi Hassou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600511-GL déposée le 20/06/2023, M. AMOUZOU KOFFI MAWUNYO, profession : Profession pour particulier, demeurant et domicilié à AKATO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 51ca situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Akato Klegome, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord, Sud et Est par la propriété KPONSOU et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600512-GL déposée le 20/06/2023, M. TCHIGRI MASSAMA, profession greffier, demeurant et domicilié à TOTSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 96 ca situé à AFLAO, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DREMEGAN Kodjo et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600513-GL déposée le 20/06/2023, M. AVOSSE KODJOVI, profession : Professions administratives intermédiaires et assimilées, demeurant à KEGUE et domicilié à MAISON SISE NON LOIN DE L'EGLISE PENTECOTE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 04 ca situé à Légbassito, connu sous le nom de Avinato, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord, Sud et Est par la propriété AYITE et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600514-GL déposée le 20/06/2023, M. SEMEKONAWO KOKOUSSE, profession : Etudiant, demeurant et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 48ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Sanguéra, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AWLIME Koumako et au Sud par la Route Nationale N° 5 Lomé-Kpalimé de 70 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600515-GL déposée le 20/06/2023, M. ADOKOU KOFFI SENYO ERIC, profession : Employés de service statistique ou financier, demeurant et domicilié à TOKOIN TRESOR, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 a 32 ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Apédokoè, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AGOUNYO, à l'Est par un passage de 3 m et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600516-GL déposée le 20/06/2023, M. AGBONOU YAO-MANYO, profession : Retraité, demeurant et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca situé à LOME AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Sagbado, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par respectivement les lots N° 30, 33 et 34 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600517-GL déposée le 20/06/2023, Mme FOLLY Akpéné épouse AKOTO, profession : tresseuse, demeurant et domiciliée à SAGBADO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Klikamé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 5 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AGBAVON Adjoavi et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600518-GL déposée le 20/06/2023, M. AKUTA YAWO STEPHEN, profession : revendeur, demeurant et domicilié à AGOE-ANOME/MINAMADOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08 a 48 ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Senyawou, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 6 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AYITE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600519-GL déposée le 20/06/2023, Mme BAGBIEGUE SAHADATOU, profession : pharmacienne, demeurant à AGOE LOGOPE et domiciliée PRES ECOLE PRIVEE LA BRUYEREE AGOE LOGOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 71ca situé à AGOENYIVE LOGOPE, connu sous le nom de Anokui, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord et à l'Ouest par respectivement des rues de 28 m et de 14 m et à l'Est et au Sud par la propriété AYITE.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à PHARMACIE LA BARAKA et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600520-GL déposée le 20/06/2023, M. AJAVON MAWUENA AYI, profession : Ingénieurs électroniciens et des télécommunications, demeurant et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 79 ca situé à SAGBADO, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Ouest et à l'Est par la propriété FUXOADA Adjévi et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600521-GL déposée le 20/06/2023, M. KPELOU KAYASSA, profession : Techniciens comptables, demeurant et domicilié à AGOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à LEGBASSITO AGOSSITO, connu sous le nom de Belgique II, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AHONGAN et à l'Est par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600522-GL déposée le 20/06/2023, M. AGNALA BIKLIWE, profession : Professions administratives intermédiaires et assimilées, demeurant et domicilié à TOGBLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca situé à TOGBLE-KOPE, connu sous le nom de Akoin, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 4 et borné au Nord par une rue de 14m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété ATTIDJOHOUN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600523-GL déposée le 20/06/2023, M. TEKO-ADOKPO Foly, profession : serrurier, demeurant à KODJOVIAKOPE et domicilié à KODJOVIAKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 03 ca situé à AGBATA, connu sous le nom de Allaglo-Kondji, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord par une rue existante de 14m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété MESSANGANH.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la COOPERATIVE D'EPARGNE ET DE CREDIT DES ARTISANS et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600524-GL déposée le 20/06/2023, M. KLOUTSE ELOM YAO, profession : Techniciens comptables, demeurant et domicilié à PRES DE T-OIL AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12 a 00 ca situé à GBODJOME, connu sous le nom de Topou-Kondji, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacun et à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ATTIOGBE Topou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600525-GL déposée le 20/06/2023, M. AKIH KOMLAN, profession : directeur d'entreprise, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca situé à AFLAO KLEME, connu sous le nom de Klémé Kpodji, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AGBOMADJI Koudadje et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600526-GL déposée le 20/06/2023, M. DOUTI DATONNAME, profession : Gestionnaires des ressources humaines, demeurant et domicilié à LIMAMWA TCHAMBA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 98 ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Légbassito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 2 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété HONKOU et à l'Est et au Sud par des rues de 14 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600527-GL déposée le 20/06/2023, M. AYIKOE PAULIN, profession : Tapissiers et assimilés, demeurant et domicilié à TOKOIN DOUMASSESE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca situé à KELEGOUGAN, connu sous le nom de Kélégougan, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord et à l'Ouest par respectivement des rues de 14 m et de 16 m et à l'Est et au Sud par respectivement les lots N° 1149 et 1138.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600528-GL déposée le 20/06/2023, M. LAMBONI DAMESSANE, profession militaire, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de Assigome, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 3 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N° 739, 738A et 737 et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600529-GL déposée le 20/06/2023, M. MOUMOUNI ILIASSOU, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à GUERIN KOUKA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 93 ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Dikamé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité HOLO-AVLA et à l'Est par une rue de 10 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600530-GL déposée le 20/06/2023, M. AMOUZOU KOSSI, profession : Missionnaire, demeurant et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Madjikipéto, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AMEDEDJISSO et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600531-GL déposée le 20/06/2023, M. BAKPA KOAMI TOGBUI, profession : Chauffeur de taxis et conducteurs d'automobiles et de camionnettes, demeurant et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 96 ca situé à AGOENYIVE KOVE, connu sous le nom de Kpokplovimé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KPOGLI et à l'Est et au Sud par des rues de 14 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600532-GL déposée le 20/06/2023, Mme SALAU N. CYNTHIA, profession : Vendeurs sur les marchés et assimilés, demeurant et domiciliée à TOGO KOMÉ, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca situé à Agbodrafo, connu sous le nom de Togo kome, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m et au Sud, Est et Ouest par la propriété KOUMA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600533-GL déposée le 20/06/2023, Mme PEREIRA RACHIDATOU, profession : Techniciens comptables, demeurant et domiciliée à ZANGUERA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Klikamé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 5 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPOTI et au Sud par la route AKEPEDO KLIKAME de 28 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600534-GL déposée le 20/06/2023, M. APEDO KODJOVI, profession : Enseignant, demeurant et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à LOME LEGBASSITO, connu sous le nom de Atiémé Djigbé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SAMA ISSA Essofa et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600535-GL déposée le 20/06/2023, Mme ISSIFOU DJAMILATOU, profession : Coiffeurs, esthéticiens et assimilés, demeurant et domiciliée à TOTSI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 01a 41ca situé à Aflao Ségbé, connu sous le nom de Gavé Kopé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, Est et Ouest par la propriété TEKPAH GAVE et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600536-GL déposée le 20/06/2023, M. ADEKAPE KOKOU, profession : Agents commerciaux, demeurant et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 78 ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Légbassito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 2 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété TOGO Kaglan et à l'Ouest par une rue de 18 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600537-GL déposée le 20/06/2023, M. AHLOU COMLAN, profession : chauffeur, demeurant à HEDZRANAWOE et domicilié à MAISON AHLOU EN FACE DE CELLE DU GENERAL BERENA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 91 ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Gbodjome Koutigblé, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord par une rue de 16 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété DEGBE Koffitsè.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600538-GL déposée le 20/06/2023, Mme ATCHIKITI YAWA OBIDON Epse KOMLAVI, profession : Techniciens comptables, demeurant et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 98 ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Adétikopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14 m chacune et au Sud et à l'Ouest par la propriété AGOUZE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600539-GL déposée le 20/06/2023, M. YAO KOUDZO, profession : Maçon, constructions en béton armé et assimilés, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca situé à LOME SANGUERA, connu sous le nom de Sanguéra, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 5 et borné au Nord par une rue de 10 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOUDAKPO Kowou Alah.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600540-GL déposée le 20/06/2023, M. BADJALIMBE KOSSI ESSOWE, profession : Sans profession, demeurant et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 91 ca situé à SAGBADO AKATO, connu sous le nom de Avoeme, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DZODZI TRONDINA et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600541-GL déposée le 20/06/2023, Mme SOGBEY AMI DELALI, profession : employée de société, demeurant et domiciliée à KLOBATEME VERS EPP, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca situé à AMOUTIEVE KLOBATEME, connu sous le nom de Fiokomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 4 et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AZIAKA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600542-GL déposée le 20/06/2023, M. ATCHRIMI KOSSI OGOUDOU MI, profession : Salarié, demeurant et domicilié à DEMAKPOE VERS EGLISE DE PENTECOTE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 a 39 ca situé à LEGBASSITO AHONKPOE, connu sous le nom de Ahonkpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 2 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune et à l'Est et au Sud par la propriété VIZA Komlanvi et VIZA Anani.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600543-GL déposée le 20/06/2023, M. TOGDJALE BATOMA YAOVI, profession : laborantin, demeurant et domicilié à AVEDI LEO 2000, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24 a 00 ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Havutame, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord et au Sud par la propriété FIADEDZI Adanlessossi et à l'Est et à l'Ouest par des rues de 16 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600544-GL déposée le 20/06/2023, M. DJERI-ALASSANI NAPO KOMLAN, profession : Huissiers de justice, demeurant et domicilié à NON LOIN DU CMS AGOE DEMAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 89 ca situé à Adétikopé, connu sous le nom de Kpotavé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 6 et borné au Nord par une rue en projet de 16m et au Sud, Est et Ouest par la propriété MONDJRO Martin.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600545-GL déposée le 22/06/2023, M. TEKPE KOSSI, profession : Techniciens comptables, demeurant et domicilié à ADIDOGOME VERS ORABANK ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 98 ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Haoussakome, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 5 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBODOGLO et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600546-GL déposée le 22/06/2023, M. TEVI KOFFI, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Avépozo Wégo, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par une rue de 20 m, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N° 7 et 4 et au Sud par la propriété SOTOME Mitékpo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600547-GL déposée le 22/06/2023, Mme SESSI AKOUVI KAFUI, profession : ménagère, demeurant et domiciliée à KEGUE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 46 ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Amla, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 6 et borné au Nord par une rue de 16 m, à l'Est par la propriété NEGLO, au Sud- Est et au Sud par la propriété ADJODI Hoenyigah Kouayi et à l'Ouest par la propriété NEGLO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600548-GL déposée le 22/06/2023, M. SESSI KOFFI GAGNO, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Anyavé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 6 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété APETOGBO et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600549-GL déposée le 22/06/2023, Mme TCHANTCHAMPO ZINATOU, profession : hôtelière, demeurant et domiciliée à ADIDOGOME YOKOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à Aflao, connu sous le nom de Sagbado, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord par le lot 17, au Sud par une rue existante de 14m, à l'Est par le lot 18 et à l'Ouest par le lot 14.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600550-GL déposée le 22/06/2023, Mme ALOU ESSOWE, profession : Secrétaires, demeurant et domiciliée à SANGUERA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Athiéme, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est par une rue de 16m et au Sud et à l'Ouest par la propriété GOUGOU Kossi Zatso.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600551-GL déposée le 22/06/2023, M. GBEVE KOFFI, profession : Ingénieurs et assimilés, non classes ailleurs, demeurant et domicilié à CEG AGOE OUEST, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca situé à LOME AGOENYIVE, connu sous le nom de Logopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord et à l'Est par la propriété SEBLE Djiwonou, au Sud par une rue de 20 m et à l'Ouest par la propriété AGBELESSESSI Mensah.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600552-GL déposée le 22/06/2023, M. GBEVE KOFFI, profession : Ingénieurs et assimilés, non classes ailleurs, demeurant et domicilié à CEG AGOE OUEST, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca situé à YOKOE, connu sous le nom de Agblégan, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N° 50, 53 et 49 et au Sud par la Route Adidogomé - Yokoè de 30 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600553-GL déposée le 22/06/2023, M. WOGOMEBU Kossi, profession : Commerçant, demeurant à ABLOGAME et domicilié à ABLOGAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Afiadegnigba, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacun et au Sud et à l'Ouest par la propriété DZAKA Kokou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600554-GL déposée le 22/06/2023, Mme LOYIAFIVI EMEFA, profession : Employés d'agences de voyages, demeurant et domiciliée à AGOE 2 LIONS, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 95 ca situé à AFLAO ADIDOGOME, connu sous le nom de Amadahome, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par une rue de 18 m, à l'Est par une rue de 08 m et au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 480 et 481A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600555-GL déposée le 22/06/2023, M. DOHEMETO ELAGNON, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à ZANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 99 ca situé à Sanguera, connu sous le nom de Afiadegnigban, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 5 et borné au Nord, à l'Est, et à l'Ouest par la propriété ATSOU Agbékogni et au Sud par une rue de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600556-GL déposée le 22/06/2023, M. NUTSUGAN YAO KOUMA, profession : agent de douane, demeurant à ADIDOGOME et domicilié à BOLOUMONDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 58 ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Akplomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 6 et borné au Nord par la propriété AGBADJI, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKAKPOVI et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600557-GL déposée le 22/06/2023, M. SAM MOUSTAPHA, profession : revendeur, demeurant et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12 a 13 ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Logopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 1 et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est par le lot n° 171, à l'Ouest par le lot n° 165A et au Sud par les lots n° 168 et 170.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600558-GL déposée le 22/06/2023, M. KOUASSI KOKOUVI ANTOINE, profession : Infirmiers, demeurant et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 98 ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Dévikinmé, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AMOU GANA et au Sud par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600559-GL déposée le 22/06/2023, M. KOUNAKE YAOVI ETIENNE, profession : Cartographes et géomètres, demeurant et domicilié à KPOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 11ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Dévikinmé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et au Sud par la propriété Conchita GUERARD, à l'Ouest par une rue de 20m et à l'Est par la propriété DEHOUEME.

Il déclare que ledit immeuble appartient à KOUNAKE YAOVI ETIENNE et NOUMADO Akouavi et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600560-GL déposée le 22/06/2023, M. AHIAKPOR KOFFIVI DELALI, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à NYEKONAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca situé à AFLAO, connu sous le nom de Wougome, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par la propriété KANGNI Kouévi, à l'Ouest par la propriété AYIVON DOGBEDA, au Sud par la propriété ABDOULAI Nazifa et à l'Est par la route SEGBE SANGUERA de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600561-GL déposée le 22/06/2023, Mme ADJRA YAWAVI EPSE AZIADEKEY, profession : maire, demeurant et domiciliée à ROUTE DE KOUVE EN FACE DE EPP CENTRALE AHEPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 03 ca situé à Sanguera, connu sous le nom de Kohé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue non dénommée de 30 m et au Sud, Est et Ouest par la propriété AYIVON Amouzou.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600562-GL déposée le 22/06/2023, M. AGBEKPONOU KOMI SEDOHOE, profession : Economistes, demeurant et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 65 ca situé à LOME KELEGOUGAN, connu sous le nom de Kélégougougan, préfecture de Golfe, commune de Golfe 2 et borné au Nord et à l'Ouest par le lot N° 659 B, à l'Est par la voie de contournement de 70 m et au Sud par le lot N° 658.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600563-GL déposée le 22/06/2023, Mme TAFAME ANNE-MARIE, profession Vendeurs sur les marchés et assimilés, demeurant et domiciliée à MARITIME GOLFE 5 SANGUERA SANYRAKO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 90 ca situé à Sanguéra, connu sous le nom de Sagnrako, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, Est et Ouest par Coll. NOMAGNON et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600564-GL déposée le 22/06/2023, Mme ASSAGBA AKUWA ATSUFUI, profession ménagère, demeurant et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 01a 61ca situé à LOME AFLAO, connu sous le nom de Hetsiavi, préfecture de Golfe, commune de Golfe 5 et borné au Nord et à l'Est par collectivité NOUKOU et au Sud et à l'Ouest par respectivement des rues existantes de 14 m et de 20 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600565-GL déposée le 22/06/2023, M. AFAKULE YAO DOVENE, profession : chef d'entreprise, demeurant et domicilié à VOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Dikamé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 4 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété LOMENYO et à l'Est et au Sud par des rues de 16 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600566-GL déposée le 22/06/2023, Mme NAGNIMARI FEKANDINE LALBA, profession : directrice de société, demeurant et domiciliée à AGBALEPEDO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 99ca situé à Aflao Gakli, connu sous le nom de Totsi Gbonve, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par le lot 276, au Sud par le lot 280, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par le lot 277.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600567-GL déposée le 22/06/2023, M. ALI MOHAMADOU, profession : Vendeurs sur les marchés et assimilés, demeurant et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 82 ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Sanguera, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 5 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par une voie non dénommée de 30m et au Sud et à l'Ouest par la propriété DOPOKE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600568-GL déposée le 22/06/2023, M. DA SILVEIRA EMMANUEL HERVE, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 44 ca situé à TOKOIN AVIATION, connu sous le nom de Hédzranawoé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 2 et borné au Nord et au Sud par respectivement les lots N° 364 et 362 bis, à l'Est par les lots N° 363 et 362 et à l'Ouest par une rue de 22 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600569-GL déposée le 22/06/2023, M. ANENOU AYI, profession : Surveillant, demeurant et domicilié à DEVIKINME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04 a 01 ca situé à AGBEGBLOGNA Koffi, connu sous le nom de Devikinmé, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14 m chacune, au Sud par la propriété AMESSE Kokou et à l'Ouest par la propriété AGBEGBLOGNA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600570-GL déposée le 22/06/2023, Mme AMAKOUÉ AMOKO NADIA, profession : Coiffeurs, esthéticiens et assimilés, demeurant et domiciliée à ADIDOGOME YOKOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato Avoeme, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété DZODZI et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600571-GL déposée le 22/06/2023, M. AWOUDOR AYA OVI DIEU-DONNE, profession : employé de société, demeurant et domicilié à AGBALEPEDOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 95 ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Devikinme Zogbegan, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TOSSOU et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600572-GL déposée le 22/06/2023, Mme GBANDI Damba épouse AHSSIMI, profession : responsable commercial, demeurant et domiciliée à AGOE LEGBASSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 02 ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Ahonkpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHONDJO Agba et au Sud par une rue non dénommée de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600573-GL déposée le 22/06/2023, Mme BABA TOHEROU SAIDATOU, profession : secrétaire, demeurant et domiciliée à RESIDENCE SISE NON LOIN DE LA NATIONALE N°1, ZIZIDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité FRANCAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Zilidji, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété VIZA et à l'Est et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600574-GL déposée le 22/06/2023, M. KODJO KOFFI, profession : Avocat, demeurant et domicilié à LOME AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Sagbado Agotimé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par respectivement les lots N° 280, 283 et 282B et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600575-GL déposée le 22/06/2023, Mme SOEGAH AKUWA EPSE AGBALETI, profession : Personnel du culte, demeurant et domiciliée à AGOE ZONGO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 17 a 92 ca situé à AFLAO AKATO AVOEME, connu sous le nom de Djigbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 14 m, à l'Est par la collectivité AVOUSSOU, au Sud par la collectivité AVOUSSOU et une rue de 20 m et à l'Ouest par la réquisition n° 50569 et la collectivité AVOUSSOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600576-GL déposée le 22/06/2023, M. AHONDO KOFFI-KUMA, profession : Salarié, demeurant à AKATO VIEPE et domicilié à AKATO-VIEPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca situé à AFLAO-AKATO, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBEVE et au Sud par une rue existante de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600577-GL déposée le 22/06/2023, Mme AGOH Akouwa Tolorou, profession : secrétaire, demeurant et domiciliée à NYIKONAKPOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 02 ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Agotimé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par le lot n° 282A, à l'Est par le lot n° 283, au Sud par le lot n° 284 et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600578-GL déposée le 22/06/2023, M. NANEVIE KWASHIE JOHN, profession : Retraité, demeurant et domicilié à KANYIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 78ca situé à LOME, connu sous le nom de Kanyi-kopé, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord par les lots n° 171, 172, 175 bis et 176 bis, à l'Ouest par le lot n° 175, au Sud par une rue en projet de 10m et à l'Est par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600579-GL déposée le 22/06/2023, M. HOUNSIAGAMA HOUNKPATI, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à GBENYEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 64 ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Kpogan, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord et au Sud-Est par la propriété GBONFOU Koumondji, au Nord-Ouest par la propriété GBONFOU Michiwo, au Sud-Ouest par la propriété DJAKA et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600580-GL déposée le 22/06/2023, M. PAPA JEAN-PIERRE A, profession : décorateur, demeurant et domicilié à ZANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 92 ca situé à Sanguera, connu sous le nom de Sanyrame, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 5 et borné au Nord et Est par la propriété AKAKPO, au Sud par la Route Zopomahe - Sanyrame de 28 m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600581-GL déposée le 22/06/2023, M. BOUKOUNDJA KOSSI, profession : Dessinateurs, demeurant et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 57 ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Yohonou, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AVOUDIGBEY et au Sud par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600582-GL déposée le 22/06/2023, M. BOUKOUNDJA KOSSI, profession : Dessinateurs, demeurant et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04 a 39 ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Anyavé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord et au Sud par la propriété ATILA, à l'Est par la collectivité AGOUDAVI et à l'Ouest par une rue existante de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600583-GL déposée le 22/06/2023, M. HENYO YAO EDJONA, profession Ingénieurs électriciens, demeurant et domicilié à MAISON NON LOIN DE L'EPPE DAGBESSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04 a 84 ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Sanyrako, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la collectivité ALA et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600584-GL déposée le 22/06/2023, Mme AGBEBIOKOU GASSONSI, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à ADAKPAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 64 ca situé à Adakpamé, connu sous le nom de Adakpamé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 1 et borné au Nord et Est par Des rues non dénommées de 14m et au Sud et Ouest par Le lot numéro 670A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600585-GL déposée le 22/06/2023, M. OYEOSSI YAMINOU, profession : Commerçant, demeurant à et domicilié à BAGUIDA KPOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 99 ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Kpogan Agbétiko, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ZAGLAGO, à l'Est par une rue de 14m et au Sud par une rue de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600586-GL déposée le 22/06/2023, M. AKUE ADOTE SELOM, profession : Salarié, demeurant et domicilié à PRES ONG FADD MARCHE AWATAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 77ca situé à Aflao Gakli, connu sous le nom de Awatame, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par le lot N°645, au Sud par le lot N°641 B, à l'Est par une rue non dénommée de 12m et à l'Ouest par les lots N°643 et 641B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600587-GL déposée le 22/06/2023, M. ZINOWO KODJO, profession : informaticien, demeurant à HEDZANAWOE et domicilié à LOME NORD PRES DE L'ECOLE BONSAFO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 15ca situé à Aflao, connu sous le nom de Ségbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud par une rue existante de 14m et à l'Est et Ouest par la propriété ASSIOBO T. Ayawa.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600588-GL déposée le 22/06/2023, Mme TCHASSAMA ASMAOU, profession : déclarante en douanes, demeurant et domiciliée à ADETICOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 73ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Atsanvédo, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 6 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété LOBOE Etse et à l'Est par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600589-GL déposée le 22/06/2023, M. SONGHAI TRAORE SEIDOU, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à AGOE NYIVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 78ca situé à LOME AGOENYIVE, connu sous le nom de Fiove, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord et à l'Est par respectivement des rues de 12 m et de 14 m et au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 238 et 237.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600590-GL déposée le 22/06/2023, M. SANGAM BAOUBADI, profession : Employés du service de transports, demeurant et domicilié à AGOE LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 00ca situé à Sanguéra, connu sous le nom de Nanégbé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord et au Sud par des rues de 14 m chacune et à l'Est et à l'Ouest par la propriété AYISSOU Trépoupou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600591-GL déposée le 22/06/2023, M. OURO-AKONDO TIDJANI, profession : Autres professions intermédiaires des douanes et des impôts non classés ailleurs, demeurant et domicilié à AGOE-VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Kpokplovimé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LONHOGAN et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600592-GL déposée le 22/06/2023, M. MOUZOU Atonn, profession : transitaire, demeurant et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 50 ca situé à AFLAO-GAKLI, connu sous le nom de Avédji, préfecture de Golfe, commune de Golfe 5 et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est par le lot n° 3029, au Sud par le lot n° 3027A et à l'Ouest par le lot n° 3025.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600593-GL déposée le 22/06/2023, Mme ATTIVIE DOPE ADJO, profession : revendeuse, demeurant et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 17ca situé à SAGBADO LANKOUVI, connu sous le nom de Avoeme, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et détaillé comme suit : parcelle A au Nord et à l'Est par la propriété APEDO Agbodzisch, au Sud par une rue de 16 m et à l'Ouest par la Route Lankouvi- Logoté de 30 m, parcelle B au Nord par une rue de 16 m, à l'Est par la propriété GAHON Loumon, au Sud par une rue de 24 m, au Sud- Ouest par la propriété AGBLEGAN et à l'Ouest par la Route Lankouvi- logoté de 30 m.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à feu GBOGBO AMETEPE TEPEALE et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600594-GL déposée le 22/06/2023, M. KOUVIANOU FOLLY, profession : Personnel des services de protection et de sécurité, non classe ailleurs, demeurant et domicilié à AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 94ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agovoudou, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par une rue de 12m, à l'Est par une rue de 16m et au Sud et à l'Ouest par la propriété AGEGEE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600595-GL déposée le 22/06/2023, M. AMOUZOU KOKOU ISRAEL, profession comptable, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 93 ca situé à AGBODRAFO DEVIKINME, connu sous le nom de Aplaka Kondji, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété des héritiers LAWSON PLACCA Latévi Siwi, à l'Est par un passage de 6m et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à AMOUZOU KOKOU ISRAEL et SAKPO AKOELE, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600596-GL déposée le 23/06/2023, Mme TEBIE Badagnaki épouse KOUGBENOU, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à LOME AGOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 01 ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Dikamé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe- Nyivé 1 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété BADAGBON et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600597-GL déposée le 23/06/2023, M. BISSAKA TANDINE, profession : Techniciens du génie civil, demeurant et domicilié à ADIDOGOME WONYOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 57ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Agblelikor, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m et au Sud et à l'Est par la propriété AVLA Koffi Azaga, AVLA Kokou David, TENGUE K. Joseph et AGBALETI Komi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600598-GL déposée le 23/06/2023, M. GAMON KOUDJO, profession : Professions administratives intermédiaires et assimilées, demeurant et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Lankouvi, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par le lot N° 27, à l'Est par les lots N° 35 et 36, au Sud par un lot non numéroté et à l'Ouest par une rue de 24 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600599-GL déposée le 23/06/2023, Mme AZIAFOKPO AMA, profession : Coiffeurs, esthéticiens et assimilés, demeurant et domiciliée à AVEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LOME AFLAO ADIDOGOME, connu sous le nom de Hétsiavi, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par respectivement les lots N° 436B, 437 et 434 et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600600-GL déposée le 23/06/2023, Mme BYA-DJA RAFIATOU, profession assistante de gestion, demeurant et domiciliée à ATTIEGOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 49 ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Kové, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 2 et borné au Nord par une rue de 18m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ANAGLO FIO TENGUE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600601-GL déposée le 23/06/2023, M. SETOEGNINO GANKEY AKOLI, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à AMANDAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Doglove, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété AGBANYO Komlan et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600602-GL déposée le 23/06/2023, M. KPASSIRA ESSO KOFFI, profession : Profession juridiques intermédiaires et assimilées, demeurant et domicilié à SEGBE ZANVI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 41ca situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Zanvi, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est, et à l'Ouest par la propriété KPONFON et au Sud par une rue de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600603-GL déposée le 23/06/2023, M. MAMA MARCELLIN, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à KEGUE, connu sous le nom de Kégué Zogbédji, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété ANTHONY Koffi Mawuto et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600604-GL déposée le 23/06/2023, Mme EZIN DAGBE KOSSIWAVI, profession logicienne, demeurant et domiciliée à AVEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 68ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Agogli Nétimé, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AGOGLI et au Sud par une rue non dénommée de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600605-GL déposée le 23/06/2023, Mme SOGNIGBE AKOUAVI, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à ATTIEGOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Yotikpo, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AGOUDAVI et à l'Ouest par une rue de 12 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600606-GL déposée le 23/06/2023, M. ATCHALL POUWELELENG, profession : Ingénieurs agronomes et assimilés, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE SOGBOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Nyamassi, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot n° 446, à l'Est par le lot n° 447B, à l'Ouest par le lot n° 445 et au Sud par une rue non dénommée de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600607-GL déposée le 23/06/2023, Mme AGBEDANOU AFIWA ELOM, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à AVEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 64ca situé à LEGBASSITO MADJIKPETO, connu sous le nom de Adidome, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 2 et borné au Nord et à l'Est par respectivement les propriétés DOVO Ayivon et AGBEDANU Kossi, au Sud par une rue de 14 m et à l'Ouest par la propriété AKI Akossou.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600608-GL déposée le 23/06/2023, M. KOFFI-SEVON KODZOKO, profession : retraité, demeurant et domicilié à KELEGOUGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à KELEGOUGAN, connu sous le nom de Rives du Zio, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord par les lots n° 47 et 48, à l'Ouest par les lots n° 48B et 49A et à l'Est et au Sud par des rues non dénommées de 16m chacun.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600609-GL déposée le 23/06/2023, M. AMEYIKPO KOSSI, profession : Techniciens comptables, demeurant et domicilié à BE KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 99 ca situé à SANGUERA KLEME, connu sous le nom de Gakpoto, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue de 16m et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBEDIVLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600610-GL déposée le 23/06/2023, Mme ABDOU-RAOUF SAMIRA, profession : hôtelière, demeurant et domiciliée à ANOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de Anomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé1 et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est par le lot n° 1891B, à l'Ouest par le lot n° 1893 et au Sud par le lot n° 1892.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600611-GL déposée le 23/06/2023, Mme YIKU ABLA WOBUBE, profession : Sans profession, demeurant et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 95ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Djové, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé6 et borné au Nord par la route de la TDE Dalavé Yobo de 30m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété NOGBEDJI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600612-GL déposée le 23/06/2023, M. EDEVE YAWO ATTITSO, profession : Enseignant, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 52 ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Lankouvi Zogbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est et au Sud par la propriété HOEDJI Koami et à l'Ouest par la collectivité ADJAKPA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600613-GL déposée le 23/06/2023, M. EDEVE YAWO ATTITSO, profession : Enseignant, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 a 57 ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Lankouvi, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune et à l'Est et au Sud par le lot N° 1283 B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600614-GL déposée le 23/06/2023, M. AKOUSSAN COMLANAHLIN, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 59ca situé à GBODJOME, connu sous le nom de Gbodjomé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Est par la propriété ADJETE EDOE MESSAN, à l'Ouest par un passage de 9m et au Sud par une rue non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600615-GL déposée le 23/06/2023, Mme AMEVIVI ADJO DJIGBODI, profession : Salariée, demeurant à AGOE et domiciliée à AGOE MINAMADOU AU NIVEAU DU BAR OCEANOS EN FACE DE L'ECOLE INTELECT, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 08ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Ahonkpoe, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé 2 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété JOHNSON Afékémé et à l'Est par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600616-GL déposée le 23/06/2023, M. AKAGANKOU TIMOTHE YAO, profession : Personnel du culte, demeurant et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 11 ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété KOUWADAN et à l'Ouest par la Route Akato- Viépé- Segbé de 30 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600617-GL déposée le 23/06/2023, Mme AVINU AKU DZIGBODI, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à AMADAHOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 16ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Sanyrako-Adidrakpo, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AHIAKOU et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600618-GL déposée le 23/06/2023, M. NIMON GNIMDOU AFISSOU, profession : Techniciens comptables, demeurant et domicilié à AGOE DIKAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Avinato, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété MAWUSSI Edigbo Ekélé et à l'Est par une rue de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600619-GL déposée le 23/06/2023, M. AFANOU ANANI KODJO, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à ANEHO VERS RADIO LA FREQUENCE DE DEVELOPPEMENT, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à ANEHO, connu sous le nom de Vodougbe, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ASSIONGBON, à l'Est par un passage de 06 m et au Sud par une rue de 10 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600620-GL déposée le 23/06/2023, M. AYAYI KOSSIVI A, profession : Agents commerciaux, demeurant à AGOEDEKE et domicilié à LEGBASSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 03ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Domgbéli, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par la propriété WONEGOU, à l'Est et au Sud par la propriété KOWOU ZANDJI et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600621-GL déposée le 23/06/2023, M. BREWENA HOMBAREDE, profession : Mécaniciens et réparateurs d'appareils électroniques, demeurant et domicilié à ROUTE TOGO 2000 A COTE DE PETROLIUM, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Kpotavé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord par une rue de 16 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AMEDRO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600622-GL déposée le 23/06/2023, M. GBOSSOU KANGNIVI, profession : Autres professions intermédiaires des douanes et des impôts non classés ailleurs, demeurant et domicilié à AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 39ca situé à AGBODRAFO , connu sous le nom de Agbata Allaglo, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par la Route Agbata Amedehoeve de 30 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété TOGBUI GAMELI TOUGOUNA ALLAGLO III.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600623-GL déposée le 23/06/2023, Mme KEZIE-MEATCHI MENDEDE, profession : Secrétaires, demeurant et domiciliée à AGOE KOVE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 42ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Kové, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par une rue de 12m, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité LEGBA et au Sud par la collectivité ANTHONY.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600624-GL déposée le 23/06/2023, M. AWOUSI ALOMAVO, profession : Personnel du culte, demeurant et domicilié à AGBALEPEDO HAAC, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Madjikipéto Bokpoko, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADETOU et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600625-GL déposée le 23/06/2023, Mme ménagère, demeurant et domiciliée à TOTSI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 42 ca situé à Adétikopé, connu sous le nom de Blamé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 6 et borné au Nord, Sud et Est par la propriété SOMALI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600626-GL déposée le 23/06/2023, M. LEBIGAZA ESSOBO, profession : Techniciens comptables, demeurant et domicilié à AGOE LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 98 ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Kpotave, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 6 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété des héritiers KATO et à l'Est et au Sud par respectivement des rues de 14 m et de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600627-GL déposée le 23/06/2023, M. ETOU Yaovi Amewuga, profession : administrateur civil, demeurant à ATHIEME et domicilié à AGOE ATHIEME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 30ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Ahonkpoè Anyigbé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par la propriété SOGBO, à l'Ouest par la propriété ADAMADO, à l'Est par la propriété DJEGNO et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600628-GL déposée le 23/06/2023, M. ETOU Yaovi Amewuga, profession : administrateur civil, demeurant à ATHIEME et domicilié à AGOE ATHIEME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 98 ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Amadenta Athiémé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété FIANYO et au Sud par une rue non dénommée de 28 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.